



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

Conseil municipal

5 décembre 2019 à 19 heures

Etaient présents 12: Mesdames Marie-Cécile MACHON, Annick LECHOWICZ, Olga LERICHE, Sylvianne GONTHIER et, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Eddy DHERBECOURT, Sébastien BUSSY, Olivier GOFFART, Patrice GUINET, Philippe HERBET, Bernard DUPAS et Florian LEGRAND.

Absents excusés 3 : M. Eddy BOUBET ayant donné procuration à M. Eddy DHERBECOURT et M. Pascal DHOUAILLY ayant donné procuration à M. Bernard DUPAS.

Absente non excusée : Mme Ingrid GAMEZ.

M. Eddy DHERBECOURT est désigné secrétaire de séance.

A l'unanimité le Conseil municipal adopte le compte rendu du Conseil municipal du 17 octobre 2019

• **Décisions modificatives**

Le Conseil municipal, après délibération, décide de procéder au vote de virements de crédit sur le budget de l'exercice 2019 de 2502.00 euros sur le compte autres reversements de fiscalité et de 144 000 euros sur le compte Installations matériel et outillage technique pour l'aménagement du centre bourg.

• **Mise en place du RIFSEEP et du CIA**

Le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'Etat.

Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est composé de deux parties :

- l'indemnité de fonction qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire.

- le complément indemnitaire annuel lié à l'engagement professionnel (CIA).

Les critères de professionnalisation seront établis en 2020 et auront un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. Le Maire à procéder à la mise en place du RIFSEEP et du CIA en 2020.

• **Modification du temps de travail d'un agent**

M. Eddy Dherbecourt explique à l'Assemblée la nécessité de modifier la durée du temps de travail de Mme Corinne Doye. En effet, son contrat est actuellement de 32 heures semaine. Une charge de travail supplémentaire se fait ressentir notamment depuis l'ouverture de la salle des associations. Afin de palier à cette surcharge de travail, il est nécessaire d'augmenter l'horaire de cet agent à hauteur de 35 heures hebdomadaire.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable concernant la modification du temps de travail de Mme Doye.

• **Questions diverses**

- **les ouvrages d'art du contournement de Cambrai**

M.le Maire présente à l'Assemblée le plan du contournement avec ses différents ouvrages d'art. Il est intéressant d'en connaître les propriétaires.

La direction de la voirie du département a précisé l'appartenance d'un pont à la SNCF et de 4 autres au département du nord. La commune n'a en responsabilité aucun de ces ouvrages d'art.

- Les rencontres de territoires autour de la situation de l'eau

Le 26 novembre a eu lieu la réunion annuelle du Siden Sian à Caudry.

Le département connaît une situation de sécheresse depuis 3 ans.

Les mesures de restrictions d'usage sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2019 par un arrêté préfectoral. Il est mis l'accent sur la responsabilité de chacun dans l'application de ces mesures.

- L'état des routes de la commune

A plusieurs reprises nos routes ont été salies par des engins agricoles dont les propriétaires n'ont pas tous été identifiés Il a été demandé aux responsables de respecter le code de la route (panneaux) et de procéder au nettoyage de la chaussée dans les meilleurs délais afin que la sécurité des autres usagers ne soit pas mise en cause.

Il est à noter que les agriculteurs ne sont pas les seuls responsables de la salissure des chaussées.

Durant la campagne betteravière, les transports de plus de 12 t sont autorisés.

- Les travaux

Les travaux d'aménagement du centre bourg se déroulent dans les délais impartis. L'amphithéâtre est terminé. Les clôtures sont posées ainsi que le matériel sportif.

Les décors de Noël sont mis en place et illuminent joliment notre village. Remerciements à l'Adjoint aux travaux, M. Bussy.

La séance est levée à 20 heures 30.

Pour le maire,
L'adjoint délégué à la communication
Eddy DHERBECOURT



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Eddy Dherbecourt", written in a cursive style.